

Enquête EHPAD Septembre-octobre 2015

Les chiffres. L'UFC-Que Choisir s'est déjà intéressée à plusieurs reprises (1999, 2007 et 2014) à la question de la dépendance et plus particulièrement aux EHPAD (Etablissements d'Hébergements pour Personnes Dépendantes). Des résultats publiés en 2014 précisent que, en 2011, en France, 592 000 personnes étaient ainsi hébergés dans 7 752 résidences.

On constate que le nombre d'ouvertures de ces maisons d'accueil augmente suite à la demande croissante, bien que l'âge d'entrée recule (83,5 ans en 2007 contre 85,1 en 2013). Les personnes âgées de 60 ans et plus sont au nombre de 15 millions aujourd'hui. Elles seront de 24 millions en 2060. La majorité des personnes âgées vieillissent dans de bonnes conditions d'autonomie. Seuls, 8% des plus de 60 ans sont considérées comme dépendantes. L'âge moyen d'entrée en perte d'autonomie est actuellement de 83 ans.

L'enquête. Ce sont 1047 EHPAD qui ont été enquêtés en France et en Nouvelle Calédonie de façon anonyme par les bénévoles de l'UFC-Que Choisir, du 19 septembre au 10 octobre 2015. Les bénévoles de l'Association Locale d'Orléans ont visité 9 établissements. Ils devaient se renseigner sur les tarifs et la vie collective dans l'optique de placer à moyen terme un parent proche dont le GIR (Groupe Iso-Ressources) n'était pas déterminé. Ils devaient également, à la fin de l'entretien, obtenir deux documents à savoir une brochure de l'établissement et les tarifs.

Dans le Loiret. Nos visiteurs mystères ont pu visiter les lieux, car c'est la moindre des choses de pouvoir le faire ! Ils ont été satisfaits de la disponibilité de leur interlocuteur. Mais, ils ont pu constater que le délai des places disponibles est souvent incompatible avec un besoin urgent. Il semble que déterminer ce délai de façon quantifiée soit tâche peu aisée. En effet 3 établissements sur 9 n'ont pas pu annoncer aux familles des délais possibles de prise en charge.

Les frais de séjours. Ils recouvrent l'administration générale, l'hôtellerie, la restauration, l'animation, le nettoyage et l'entretien, le coût du loyer. Acquitté par le résident, il peut être partiellement financé par l'Etat via l'APL ou l'Aide Sociale, la participation étant calculée au prorata des revenus des résidents.

Les aides.

L'APL. L'Aide Personnalisée au logement est versée par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutuelle Sociale Agricole. Elle prend en charge une partie du loyer. L'établissement doit être conventionné à ce titre.

L'Aide Sociale. Elle est allouée aux personnes de plus de 65 ans n'ayant pas de ressources suffisantes et attribuée par le Conseil Général du département. L'EHPAD doit être habilité à cette aide.

L'APA. L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est une aide émanant du Conseil Général, accessible aux personnes âgées de plus de 60 ans classées dans les GIR1 à 4.

	Coût mensuel	Capacité d'accueil	Unité Alzheimer	Délai d'attente (en mois)	Appréciation chambre	Appréciation locaux	Appréciation vie quotidienne	Appréciation accueil
Les Tilleuls 9 rue de la Gare Chevilly	2 785 €	86	oui	- de 3	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
G. Daumezon 2 route de Chanteau Fleury-les-Aubrais	1 998 €	60	oui	3 à 6	★ ★	★ ★ ★	★	★ ★
Le Parc des Mauves Rue Tournebride Huisseau/Mauves	3 089 €	94	oui	- de 3	★ ★ ★	★ ★	★ ★	★ ★ ★
Jargeau 1 rue de la Raguenelle Jargeau	1 647 €	60	non	3 à 6	★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★
La Source 3 av. de Concy Orléans La Source	2 894 €	80	oui	Non communiqué	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★
Le Champgarnier 34 rue Maison Neuve Meung/Loire	1 953 €	122	oui	Non communiqué	★	★ ★	★ ★ ★	★ ★
Résidence Trianon 30 rue Trianon Patay	1 879 e	93	non	7 à 12	★ ★ ★	★ ★	★ ★	★ ★
Saran 1160 rue Passe Debout Saran	1 900 €	160	oui	Non communiqué	■	★		■
Gaston Girard rue Flandre Dunkerque St-Benoît/Loire	1 583 €	84	non	3 à 6	★ ★	★ ★	★ ★ ★	★ ★ ★

Annexes : Les GIR

GIR1 : personnes en fin de vie, fonctions mentales gravement altérées.

GIR2 : personnes capables de se déplacer, mais dont les fonctions mentales sont un peu altérées. Elles nécessitent aide et surveillance.

GIR3 : personnes qui ont besoin d'aides même si l'autonomie mentale et locomotrice est conservée.

GIR4 : personnes qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qui ont besoin d'aide (soins corporels, repas).

GIR5 : personnes qui ont besoin d'aide ponctuelle (toilette, repas, ménage).

GIR6 : personnes encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante.